

CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

CONCOURS EXTERNE, INTERNE

Spécialité : Installations électriques sanitaires et thermiques

- SESSION 2011 -

Mercredi 23 Novembre 2011

Épreuve écrite - durée 2 heures - Coefficient 3

Épreuve consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un adjoint technique territorial des établissements d'enseignement dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Le sujet comprend 15 pages y compris celle-ci.

RÈGLEMENT:

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). Vous ne devez pas écrire au crayon à papier
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte
- L'utilisation de la calculatrice (non programmable) est autorisée pendant la durée de l'épreuve

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury

N.B:

Une présentation peu soignée donne lieu à la perte d'un point, tout comme plus de 10 fautes d'orthographe.

RÉSOLUTION D'UN CAS PRATIQUE : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SANITAIRES ET THERMIQUES

Dans un lycée des métiers, vous êtes adjoint technique territorial principal dans la spécialité « installations électriques sanitaires et thermiques ».

Ce lycée possède un atelier d'électrotechnique qui est occupé par 2 classes de 30 élèves chacune. Les élèves sont très majoritairement de sexe masculin.

On vous demande de rénover les sanitaires garçons de l'atelier d'électrotechnique.

PAGE: 1/14

Cahier des charges des sanitaires garçons de l'atelier d'électrotechnique :

Les sanitaires doivent satisfaire aux normes accessibilité des établissements recevant du public. Les sanitaires doivent satisfaire aux normes d'hygiène et sécurité.

On étudiera plus particulièrement le lot sanitaires et thermiques ainsi que le lot électricité. Les sanitaires, avant travaux, sont représentés en annexes (pages ci-après) Des documents sont fournis en annexes.

Lot sanitaires et thermiques :

Les caractéristiques techniques générales des sanitaires :

Les locaux sanitaires destinés aux élèves doivent suivre les recommandations sanitaires scolaires. À savoir :

- Les sanitaires des filles et des garçons sont séparés.

Une superficie minimum de : 10 m² par classe.

Les surfaces des sanitaires des élèves sont fractionnables. On prévoit :

Filles: 1 WC/20 élèves

Garçons: 1 WC/40 élèves, 1 urinoir/20 élèves

Lavabos: 1 jet pour 20 élèves.

- Faïence au mur jusqu'à 1,50 m de hauteur ;

- Au sol, carrelage antidérapant (type R10, sans relief ni aspérités), prévoir évacuation au sol pour l'eau de nettoyage (pente suffisante, évacuation située au centre de la pièce) ;

- Ventilation et aération conforme aux normes des locaux sanitaires.

Dans le local sanitaire prévoir un annexe rangement, *non accessible aux élèves*, avec porte fermé, pour les équipements sensibles et/ou présentant un danger (ces équipements sont décrits dans les paragraphes ci-après).

Cabines de WC

Les cabines individuelles de WC auront au minimum 1,40 m x 0,75 m de dimensions intérieures. Les portes de ces cabines offriront 0,60 m de passage libre.

Il faut prévoir une des cabines pour accueillir les handicapés garçons pour ce niveau électrotechnique. La porte de cette cabine offrira 0,90 m de passage libre. Cette cabine doit suivre les recommandations accessibilité. Prévoir dévidoirs de papier hygiénique : 1 par cabine.

Cuvettes de WC

Elles seront du type du commerce dit : « siège à l'anglaise » conforme à la norme française.

Les cuvettes comporteront un siphon incorporé, un bouchon de dégorgement, et en particulier, un bord arrondi ou moulé selon un profil spécial assurant une assiette stable et confortable sans adjonction d'abattant source d'accidents et afin de permettre un entretien facile. Elles seront équipées de robinets de chasse automatiques installés à la portée des élèves.

Chasses d'eau intégrées. Aucun tuyau apparent sur les murs ;

Les cuvettes à fond plat ne seront pas utilisées.

PAGE: 2/14

Urinoirs

Ils seront du type « suspendus » conforme à la norme française, on devra veiller à une hauteur de pose compatible avec l'âge des enfants.

L'entre axe minimum entre urinoir est de 0,50 m avec séparation de 1,30m de hauteur.

Les urinoirs seront de préférence équipés de robinets-poussoirs temporisés et placés à la portée des élèves. L'évacuation se fera obligatoirement par l'intermédiaire des siphons judicieusement placés sur les canalisations et appareils intéressés.

Lavabos

Les lavabos simples (1 jet) seront d'un type « suspendus » avec un miroir ;

Leur forme et leur position tiendront compte des recommandations accessibilités.

Les lavabos seront équipés d'une alimentation d'eau froide et eau mitigée à 35° environ (avec mitigeur inaccessible aux enfants).

Les robinets seront du type à fermeture automatique et progressive placés à la portée d'utilisation des élèves.

Les siphons (à grilles vissées) seront de conception robuste et facilement accessibles pour l'entretien.

Prévoir porte-savons liquide (à PH neutre) : 1 pour 2 robinets, fixé au-dessus du lavabo.

Prévoir 1 poubelle fixée au mur, à côté du lavabo, dont le contenu peut aisément être vidé.

Prise d'eau pour l'entretien

Cette prise d'eau, *non accessible aux élèves*, destinée au nettoyage, sera pourvue d'une évacuation et commandée par un robinet d'arrêt. L'emplacement de cette prise d'eau sera déterminé de manière à éviter toute saillie dangereuse.

Production eau chaude

Un chauffe-eau électrique, *non accessible aux élèves*, dont l'installation est conforme aux normes. La production de l'eau chaude doit éviter les problèmes de légionellose.

Lot électricité:

L'installation électrique doit satisfaire à la norme NFC 15-100 en vigueur.

L'éclairage des sanitaires doit être au minimum de 120 lux.

Equipement électrique :

- Présence d'un tableau de répartition exclusivement pour le sanitaire garçon, non accessible aux élèves.
 Ce tableau devra assurer toutes les protections conformément à la NFC 15-100.
 Présence de 2 prises modulaires.
- Eclairage par secteur et non par cabine ; un détecteur de présence qui allume-éteint tout seul ;
- Luminaires conforme aux normes sanitaires.
- Ventilation conforme à la norme.
- Chauffage : prévoir des convecteurs dans les sanitaires.
- Chauffe-eau électrique, non accessible aux élèves, à accumulation de nuit (Heures creuses/Heures pleines).
- Installation d'au moins une prise électrique, en hauteur, pour branchement des appareils d'entretien. Prévoir une prise accessibilité pour le sanitaire accueillant les handicapés.
- sèches mains électrique SM : 1 pour 2 robinets fixés à coté des lavabos et 1 pour la cabine WC accessibilité.
- montage de type « encastré » : appareils de commande, prises ...

PAGE: 3 / 14

TRAVAIL DEMANDÉ:

Pour cette épreuve de cas pratique, il sera notamment vérifier votre sens pratique, vos connaissances professionnelles, votre capacité à travailler en équipe et communiquer à l'écrit.

Le lot sanitaires et thermiques ainsi que le lot électricité seront évalués à part égale.

Pour le lot sanitaires et thermiques :

En appliquant les caractéristiques techniques imposées par le cahier des charges des sanitaires garçons,

- 1) On vous demande de préparer votre chantier.
- a) Représenter un croquis, avec cotes, du plan des sanitaires garçons au format A4 paysage.
 - représenter, dans la zone WC, les cloisons des cabines WC, ...
 - représenter, dans leurs zones respectives, les WC, urinoirs, lavabos, prise d'eau, ...
- b) Tracer, sur votre croquis, les raccordements des circuits eau froide sanitaire (EFS), eau chaude sanitaire (ECS), eau mitigée sanitaire (EMS) et Eaux Usées (EU) de tous les appareils sanitaires. Représenter le chauffe-eau avec ses éléments, les robinets, le mitigeur ...
 - EFS en bleu,
 - ECS en rouge,
 - EMS en vert,
 - EU en noir.
- 2) On vous demande de choisir puis d'installer les tubes.
- Tubes EFS, ECS ou EMS pour les WC, urinoirs, lavabos, prise d'eau, mitigeurs et chauffe-eau : Donner la liste des tubes (diamètre et nature). Préciser leur emploi.

Tubes EU pour les WC, urinoirs, lavabos et chauffe-eau :

Donner la liste des tubes (diamètre et nature). Préciser leur emploi.

Donner la liste des outils et matériels nécessaires à l'installation des tubes EFS, ECS, EMS et EU.

- 3) On vous demande de choisir puis d'assurer la maintenance du chauffe-eau électrique ainsi que ses éléments.

Proposer une référence pour le chauffe-eau : justifier votre réponse pour le choix du modèle, de la résistance, de l'anode, de la capacité ...

Donner le nom puis la fonction des éléments constituants le chauffe-eau.

Vous devez éviter les problèmes de légionellose :

Proposer la mise en œuvre (caractéristiques de l'installation) adéquate.

Proposer la valeur des réglages et les solutions techniques permettant d'éviter l'apparition de la légionellose.

- 4) On vous demande d'installer un mitigeur.
 Donner son intérêt. Quelle sécurité apporte-il ?
- 5) On vous demande de choisir les robinets.

Donner l'avantage commun au 2 modèles proposés. Quelle est le modèle qui assure le plus d'hygiène ? En tenant compte des problèmes de coût, de vandalisme et des recommandations, proposer une référence pour les lavabos sanitaires et une référence pour le lavabo sanitaire accessibilité. Justifier vos choix.

TRAVAB DEMANDÉ:

Pour le lot électricité:

En appliquant les caractéristiques techniques imposées par le cahier des charges des sanitaires garçons,

On vous demande de préparer votre chantier.

- 6) Représenter un croquis, à main levée, du schéma architectural des sanitaires garçons au format A4 paysage.
- 7) Donner le nom de l'appareil assurant la protection des personnes selon la NFC 15-100 : préciser ses caractéristiques et sa mise en œuvre pour que la protection soit totale en cas de contact indirect dans le sanitaire.
- 8) Établir la liste des appareils modulaires électriques à installer dans le tableau de répartition, tableau de répartition compris :

Sous la forme du tableau suivant :

Nom (Suffisamment détaillé pour permettre une commande)	Fonction (Préciser leur rôle dans votre installation)	Nombre ou Quantité	Référence	Prix
			Non	Non
		[demandé	demandé

- 9) Proposer une solution pour l'éclairage des sanitaires. Justifier votre réponse.

On vous demande d'organiser, de prévenir les accidents et de répartir le travail au sein d'une équipe de 3 personnes (vous-même : l'agent *principal* ainsi que l'*Agent technique 1* et l'*Agent technique 2*).

10) Donner tous les titres d'habilitation nécessaires, en précisant leurs significations, de vous-même en tant que responsable et de vos 2 agents techniques.

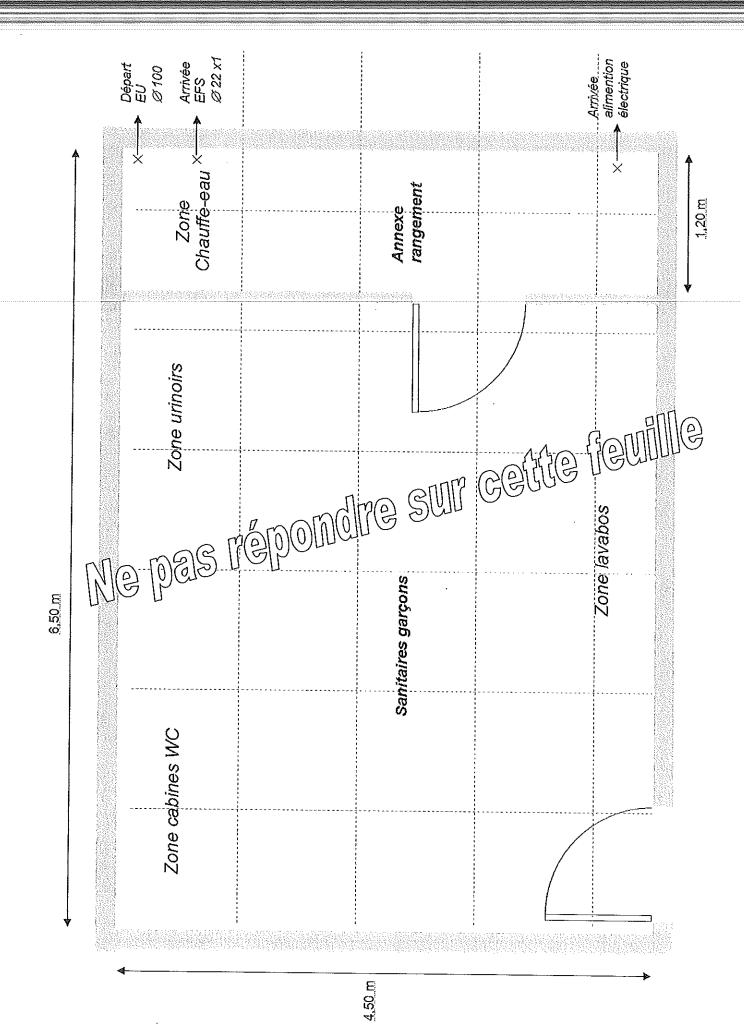
Afin d'intervenir hors tension, donner les 4 étapes de consignation ainsi que la liste des EPI.

11) Établir un planning pour la répartition du travail de la 1ère semaine.

Contraintes:

- Réserver la moitié de vos temps de travail pour la maintenance du Lycée.
- L'agent 1 réalise la maintenance des cuisines mardi après 14h00.
- L'agent 2 réalise la pose d'un luminaire dans la cour, sans élève, le mercredi après midi.

Présenter le planning sous la forme d'un tableau.



ARRÊTÉ

Marticle 12

 Chaque niveau accessible, lorsque des sanitaires y sont prévus au moins par groupe de lavabos doivent être accessibles aux personnes handicapées ainsi que les divers aménagements tels que noumment et comportant un lavabo accessible. Les cabinets d'alsances aménagés doivent être installès au même emplacement que les autres cabiners d'aisances lorsque ceux-el sont regroupés. Lorsqu'il existe des cabinets d'assances séparés pour chaque sexe, un cabiner d'aisances accessible séparé doit être aménagé pour chaque sere. Les lavabos ou un lavabo public, doit comporter au moins un cabinet d'aisances unépagé pour les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant miroir, distributeur de savon, sèche-mains, oour le

 Pour satisfaire aux exigences du I, les sanitaires ouverts au public doivent répondre aux dispositions suivantes :

1° Caractéristíques dimensionnelles

Un cabinet d'usances aménagé pour les personnes handicapées doit présenter les caractéristiques suivantes :

- comportor, en dehors du débattement de porte, un sepace d'usage accessible à une personne en fauteuil roulant tel que défini à l'annexe 2, strué latéralement par rapport à la
- comporter un espace de manceuvre avec possibilité de demi-tour dont les caractéristiques dimensionnelles sont définics à l'annexe 2, situé à l'intérieur du cabinet ou, à défaut, en extérieur devant la porte.

2° Atteinte et usage

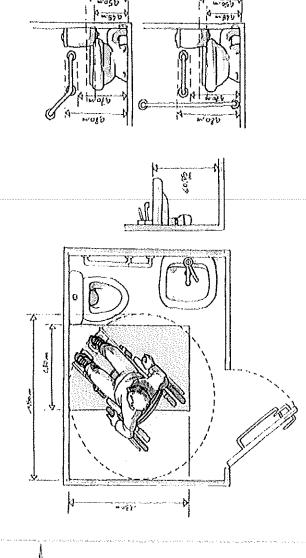
Un cabinet d'aisances aménagé pour les personnes handicapées doit présenter les caractéristiques suivantes :

- il comporte un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi ane fois entré ;
- il comporte un lave-mains dont le plan supérieur est situé à une hauteur maximale de 0,85 m ;
- la surface d'assise de la cuvette doit être située à une hau-teur comprise entre 0,45 m et 0,50 m du soi, abattant inc-lus, à l'exception des sanitaires destinés spécifiquement à l'usage d'entants
- roulant et apportant une aide au relevage. La barre doit être fixation ainsi que le support doivent permettre à un adulte vette, permettant le transfert d'une personne en fauteuil située à une hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m. Sa une barre d'appui latérale doit être prérue à côté de la cude prendre appui de tout son poids

Un lavabo accessible doit présenter un vide en partie inférieure d'au moins 0,30 m de profondeur, 0,60 m de largeur et 0,70 m de hauteur permettant le passage des pieds et des genoux d'une personne en fauteuil roulant. Le choix de l'équipement ainsi que le choix et le positionnement de la robinetterie doivent permettre un usage complet du lavabo en position assis Lorsque des urinoirs sont disposés en batterie, lls doivent ètre positionnés à des hauteurs différentes,

Locaux ouverts au public et sanitaires

- La **solution idéale** consisterait à aménager un espace fibre de 0,80 m v 1,30 m de chaque côté de la cuvette du WC (equipé de barres zabattabiev), cur, seion les aptitudes d'une personne hundrenpée, le côté d'accès à la cuverte peut vaner. 0
- Si lespace de manocurre avec posmbilisé de demi-tour est **à l'extério**ur du cabinet d'asance, cela oblige la personne en faureui noul am à entrer en marche urnère et complique donc la manœuvre. Cette solution doit donc êtte considérée comme un pla-aller ("à défait" implique qu'il existe des monts serieux pour ne pas realiser en cspace a l'intérieur! et ne doit pas être vistémanisée.
 - Lonsqu'un **sas**s précède l'accès à un santaire adapré, ce six devra prèsenter une langaur minimale de 1,40 m tlargeur d'une carculation on ERP) et respecter les aires de manocuvre de portes.
- Pour un **accès frontal,** la hauteur libre sous l'équipement don vire d'au moins 0,70 m. Cette hauseur libre n'est pus exigée dans le cas d'un lavermains à accès lateral. Une relle solution permet de plus de ne pas empièrer sur fespace libre d'acèb à le cuvette du WC. Å
 - il est recompiande de positionner la CUVOTTO de manière à ce que l'axe de la lunette soit : (3)
 - a una dimance comprise entre 0.35 et 0.40 m de la paroi où est fixée la barre d'appui ;
- à une distance comprise entre 0,40 et 0,50 m du mur où est adessee la cuvette
- Il est important de rendre accessible nax personnes en situanon **assis** l'ensemble des équipements uns a la disposition du public tels que mironra portes-savons, sechours, etc.
- <u>Coctairage</u> aruticiel du WC doit privilégier l'emploi de dispositifi de detectop de grésence (hygiène acerve et facilite d'usage). 3
- Dans les **garderies**, les **écoles maternelles** de **primaires**, il appartient als matre d'auvrage de définir les appareits saninares, de dimensions redultes, à installer į.



4050

- Pour un lavabo accessible, les robmettenes à lenes ou automanques sont ajorivalegier. (3)
- La mise en place d'urinoirs "toute hauteur" permet de respecter cette eugence.

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Caractéristiques

Caractéristiques générales

- Thermoplongeur isolé avec résistance ohmique de protection (durée de vie de l'anode accrue).
- · Raccord diélectrique fourni (jusqu'à 300 litres).

Vertical Mural

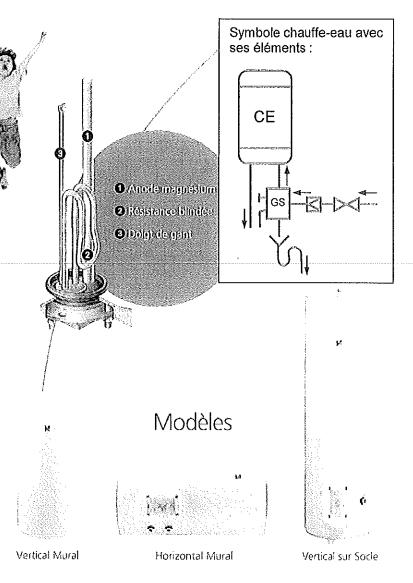
- Diamètre réduit assurant une intégration parfaite dans les placards.
- Montage en lieu et place des anciens appareils grâce aux cotes de fixation standardisées et à la console de fixation universelle qui s'adapte dans tous les cas à des fixations à entraxe différent.

Horizontal Mural

- Équipements électriques en façade pour un accès aisé et raccords en partie basse (obligatoire).
- Fixation au sol, au mur ou au plafond en toute simplicité.
- Pour la fixation au plafond, utiliser obligatoirement le kit de cerclage (en option).
- Piquages EC / EF à placer obligatoirement orientés vers le bas.

Vertical sur Socle

- Grandes capacités, pour les besoins importants en eau chaude des particuliers ou des collectivités.
- S'encastrent idéalement sous un espace de rangement ou dans un local bas de plafond.



Données techniques

CAT B

IP 25

(γ) Promotelec - (€ .

WEROTOAUX(MURAU):GEUNDIÉS 50 (A.200) L							
CAPACITÉ (litres)	TENSION (volts)	PUISSANCE (watts)	TEMPS DE CHAUFFE (1)	CAPACITÉ D'EAU CHAUDE À 40°C (3)	Constante De Refroidissement	CONSOMMATION D'ENTRETIEN kWh/24 (2)	CODE
(PC VISIO) 50	230 mono	2 000	1 h 36	Critère mesuré sur	0,48	1,13	327106
50	230 mono	1 200	2 h 27	les capacités > à 75 L	0,35	0,82	321105
75	230 mono	1 200	4 h 10	141 L	0,28	1,00	021107
100	230 mono	1 200	5 h 46	192	0,28	1,33	021110
150	230 mono	1 650	5 h 33	2791	0,21	1,48	021115
200	230 mono	2 000	5 h 17	382 L	0,18	1.73	021120
150	TC	1 650	5 h 33	279 L	0.21	1,48	021315
200	TC	2 200	5 h 17	382 L	0,18	1,73	021320

(1) De 15 à 65 °C.

(2) Pour un appareil réglé à 65 °C et une ambiance à 20 °C.

(3) Quantité d'eau chaude mitigée à 40 °C fournie par l'appareil réglé à 65 °C.

PAGE: 8 / 14

REPERES:



FORCTIONS:

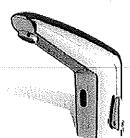
La gamma optoélectronique PRESTO VOLTA pour lavable permet le déclenchement de l'écoulement d'eau par une simple détection des mains sous le robinet et son arrêt est automatiquo au retrall des malos. Le temps de la sécurité antidébordement est réglé à 30 secondes,

- Jusqu'à 80% d'économie d'eau par rapport à un robinet classique.
- · Système antiblecage interdisant l'écoulement continu.
- · L'imitation de la température maximale par butée réglable 6 positions pour éviter les risques de brôlure.
- · Inforchangeable avec un robinet classique,

Livré avec :

(a)

- · Ensemble de fixation,
- · Flexible 350 mm.
- · Clapets antiretour NF (pour modèle miligeur),
- · Robinet d'arrêt MM 3/8" droit,
- · Aéraleux 3 l/mn sauf sur modèle avec floxibles PEX avec brise-jet laminake 8 Vmn,
- · Autocoliant de skinatisation.



VOLTA MITIGEUR SUR PLAGE

Avec pile fillrium 6 V CRP2 intégrée

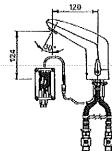
55162 | Avec flexibles PEX et robinets d'arrêt droits 55160 Avec flexibles standards et robinets d'arrêt droits

Avec transformateur 230 V AC/7 VDC IP65 (a)

55152 | Avec flexibles PEX et robinets d'arrêt droits 55150 | Avec flexibles standards et robinels d'arrêt droits







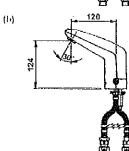
VOLTA MITIGEUR SUR PLAGE SANS MANETTE

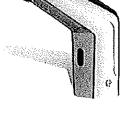
Avec pile lithium 6 V CRP2 intégrée (b)

55164 | Avec flexibles PEX et robinets (ferrét droits 55163 Avec flexibles standards et robinels d'arrêt droits

Avec transformateur 230 VAC/7 VDC (P65)

55153 | Avec flexibles PEX et robinets d'arrêt droits 55151 Avec flexibles standards et robinels d'arrêt droits





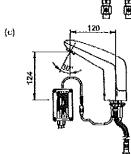
VOLTA ROBINET SIMPLE SUR PLAGE

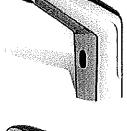
Avec pile lithium 6 V CRP2 intégrée

55062 | Avec flexible PEX et robinet d'arrêt droit 55060 Avec flexible standard et robinet d'arrêt droit

Avec transformateur 230 V ACH VDC IP65 (c)

55051 | Avec flexible PEX et robinet d'arrêt droit 55050 Avec flexible standard et robinet d'arrêt droit



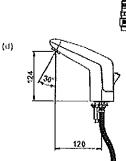


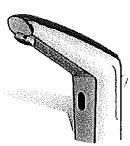
VOLTA AVEC BONDE ET COMMANDE

Avec pile lithium 6 V CRP2 intégrée

55061 | Robinet simple avec flexible standard et robinet d'arrêt droit (d)

55161 | Mitigeur avec flexibles standards et robinets d'arrêt droits





FULS D'OSFORMATIONS SUBJECTED OR

REPERES:

7109444



FORCTIONS:

La gamme PRESTO 600 pour lavabe permet le déclenchement de l'écoulement d'eau par simple pression sur le bouton-poussoir. L'eau s'arrêle automatiquement après une durée règlée en usine de 15 secondes. Existe en version S système interdisant le blocage en écoulement continu.

AVANTAGES:

- · Jusqu'à 70% d'économie d'eau,
- Réglage de débit 4 positions inaccessible aux usagers,
- Repère de couleur indémontable et inusable.
- Dispositif brevelé garantissant une temporisation constante.

Symbole robinet



Livré avec :

Avec 600 - 605;

- · Ecrou pour lube 12x14,
- · Rondello de serrago inex,
- Ecrou de serrage laiton.
- Avec versions miligeurs:
- Robinet d'arrôt MM G3/8*
- · Joint filtre, Floxibles avec dapets AR NF,
- · Brido do lixation,
- Joint de bride,
- Ecrou de fixation.

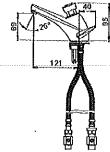
PRESTO 3000 - 3000 S

Mitigeur sur plage PRESTO 3000

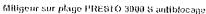
68036 | Avec flexibles PEX et robinets d'arrêt droits 68032 | Avec flexibles standards et robinets d'arrêt droits

Mitigeur sur plage PRESTO 3000 S antiblecage

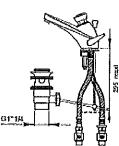
68136 | Avec flexibles PEX et robinels d'arrêt droits 68132 Avec flexibles standards et robinels d'arrêt droits



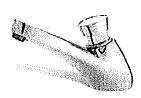
PRESTO 3000 S AVEC BONDE ET COMMANDE



68138 | Avec flexibles PEX et robinets d'arrêt droits



68140 | Avec flexibles standards et robinets d'arrêt drolls



PRESTO 605 - 605 S

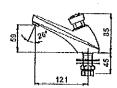
Robinet simple sur plage PRESTO 505

@## 64622 | Eau chaude

64602 | Eau froido

Robinot simple sur plage PRESTO 605 S antiblocage

54532 | Eau chaude 64612 Eau frolde



PRESTO 600 - 600 S

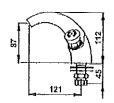
Robinol simple sur plage PRESTO 600

(1) 24002 Eau frokto

(3)/ii 24022 | Eau chaude

Robinet simple sur plage PRESTO 600 S antiblocage

24012 | Eau froide 24032 | Eau chaude



DEUS O'INFRAMARIORS SUR VAVIW PRESTO FO



REPERES:



FORCTIONS:

Les régulateurs thermostatiques de sécurité pour lavabo, bidet ou douche permettent de distribuer de Leau miligée pour 1 à 3 postes sanitaires (suivant le débit du poste). Ils sont disposibles avec entrées talérales ou parallèles.

AVANTAGES:

- Sécurité antibrôlure : arrêt immédiat en cas de coupure d'eau froide.
- · Avec entrées parallèles ou latérales,
- Avec butée de température escamolable ou inforne selon modète.

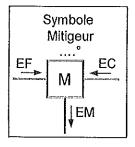
REGULATEUR THERMOSTATIQUE DE SECURITE

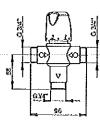


Régulateur thermostatique avec blocage de température interne 29002 | De 30° à 65°C

Livré avec :

- · Joints adaptès,
- · Clapets anliretour NF.

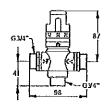






REGULATEUR THERMOSTATIQUE DE SECURITE

Régulateur thermostatique avec température débrayable 29003 | De 20 à 50°C



ROBINET D'ARRET

ROBINET D'ARRET



Robinet d'arrêt droit IAM G1/2" (15x21) 29840 | Avec joint filtre plat et clapet antiretour NF Robinet d'arrêt droit MM G3/6" (12x17) 29860 | Avec joint filtre plat

Robinet d'arrêt fillre équerre

29870 | M G 1/2" (15x21) / M G 3/8" (12x17) (a)

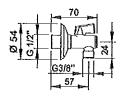
Robinet d'arrêt filtre équerre 1/2"

29830 | MM 1/2" Avec rosace

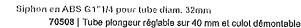




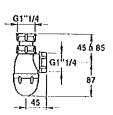


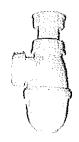


SIPHON





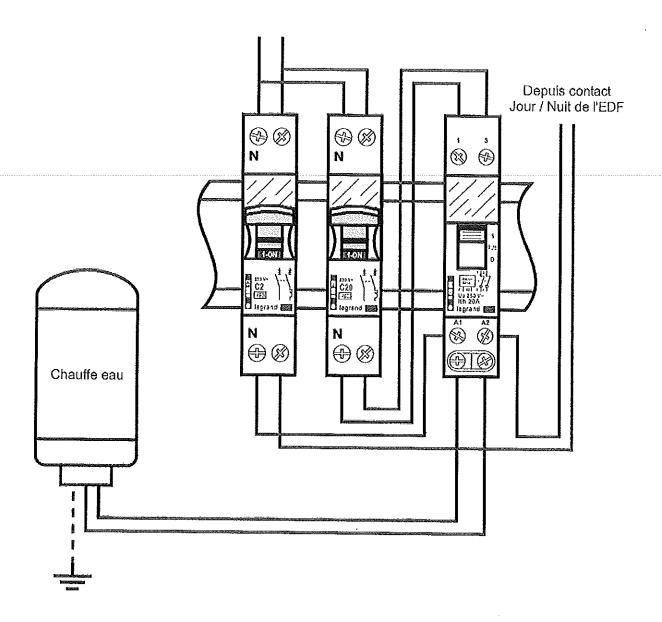




PAGE: 11 / 14

DIAMETRE DE RACCURDEMEN	n desi	APPARE	LS 5.4		
	EF & ECS		EVACUATIONS.		
	Ø int.	Øréseau	Øint.	P.Y.C.	CUIYRE
Désignation de l'appareil	<u>[[[]</u>	alimentati	ឃោ (ឃុប្រាំ)	စြက်စု	Øréel
- évier - timbre office	12	12/14	33	33,6/40	34/36
- Lavabo	10	10/12	30	33,6/40	30/32
- lavabo collectř (0,05 l'a bar jet)					
- bidet	10	10/12	30	33,6/40	30/32
- baignoire (longueur évacuation hori. > 1 m)	13	14/16	38	43,6/50	40/42
- douche	12	12/14	33	33,6/40	34/36
- poste đezu, robinet 1/2	12	12/14			
- poste deau, robinet 3/4	13	14/16			
 WC avec réservoir de chasse (L évacu. < 1m) 	10	10/12	60		
- WC avec réservoir de chasse (L évacu. > 1m)	10	10/12	77	84/90	
- urinoir avec robinet individuel	10	10/12	33	33,6/40	34/36
• urinoir និ នction siphonique					
• lave-mains	10	10/12	30	33,6/40	30/32
- bac à laver	13	14/16			
- machine à laver le linge	10	10/12	33	33.8/40	34/36
- machine à laver la vaisselle	10	10/12	33	33,6740	34/36
- machine industrielle ou autre appareil			:		
- WC avec robinet de chasse					
pour Stobinets installés, compté pour 1		33/42			
pour 4 à 18 robinets installés, compté pour 8		50/60			
pour 13 à 34 robinets installés, compté pour S		66/76	:		
pour 35 à 50 robinets installés, compté pour 4		66/76			
pour plus 51 robinets installés, compté pour 5		80/90			

Utilisation d'un contacteur heures creuses/heures pleines pour chauffe eau à partir du contact Jour/Nuit d'EDF.



PAGE: 13 / 14

LES SOLUTIONS DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE POUR RÉPONDRE À LA RT 2005

Pourcentage d'économie d'énergie pouvant être atteint avec l'utilisation des solutions Legrand ci-dessous en comparaison à une installation classique réalisée avec des interrupteurs simples.

En savoir + sur les hypothèses des calculs (base RT 2005)

Solutions Legrand	Mode d'installation	Espaces d'application	Economie d'énergie*	
Interrupteur horaire programmable Mosaic réf 784 25	Format 45 X 45	- Accueil- Circulations- Postes de travail individuels et	11 %	
Interrupteurs horaires modulaires Lexic	Au tableau	parlagés Pour écoles et bureaux		
Interrupteurs automatiques Mosaic réf. 784 61 / 56 / 792 51 / 56	Format 45 X 45	Accueil		
Interrupteur automatique de plafond réf. 493 33	En faux plafond avec dérogation par poussoir	- Circulations - Postes de travail individuels et		
Détecteurs de mouvement réf. 493 40 + hoite de dérivation réf. 922 44 + commande IR réf. 704 82/84	En laux plafond avec raccordement rapide et dérogation par poussoir ou télécommande IR	partagés Pour écoles, bureaux, hôlels (hors chambres et restaurants)	22 %	
Interrupteurs automatiques Plexo encastré réf. 695 00/01/02	Encastré IP 55	- Exténeur		
Interrupteurs automatiques Plexo saillie réf. 697 40/80	Saillie IP 55	- Espaces humides - Locaux techniques		
I Mil to the same and a	En faux plafond avec détecteur de luminosité et dérogation par poussoir ou télécommande IR	5	35 % (en fonction de la luminosité)	

PAGE: 14 / 14